

Grand Poitiers Communauté urbaine

Zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique (ZNIEFF)

Il existe plusieurs dizaines de Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique sur le territoire de Grand Poitiers. Elles constituent une base pour la constitution de zones de préservation de la biodiversité.

Qu'est-ce qu'une Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique ?

Une Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF) est une zone naturelle **répertoriée en raison de son intérêt écologique**. L'inventaire de toutes ces zones a été lancé dans le but de créer un outil d'aide à la décision en matière de protection de l'espace et d'aménagement du territoire.

Les types de ZNIEFF

Les ZNIEFF de type I

Ces Zones de dimensions réduites accueillent au moins **une espèce ou un habitat écologique patrimonial**. Elles peuvent aussi avoir un intérêt important pour l'écologie locale. Ce sont les zones les plus remarquables du territoire.

Les ZNIEFF de type II

Ces Zones plus étendues présentent une cohérence paysagère. Elles sont riches ou peu altérées, avec un fort potentiel écologique.

Un inventaire en constante évolution

Sur le territoire, il reste encore de nombreux **espaces remarquables à décrire et espèces à inventorier**. De plus, les milieux naturels ne cessent d'évoluer, c'est pourquoi l'inventaire doit régulièrement faire l'objet de révisions.

Grand Poitiers, en partenariat avec Vienne Nature, la Ligue pour la Protection des Oiseaux Poitou-Charentes et le Conservatoire Botanique National Sud-Atlantique, **actualisent régulièrement les ZNIEFF** pour :

<https://www.grandpoitiers.fr/nature-et-biodiversite/les-espaces-naturels-protoges-du-territoire/zone-naturelle-dinteret-ecologique-faunistique-et-floristique-znieff?>

- Mettre à jour les données naturalistes ;
- Revoir les périmètres des Zones ;
- Supprimer les Zones qui ont disparu.

Un outil important d'aide à la décision

L'inventaire des ZNIEFF est l'un des **éléments majeurs de la politique de conservation de la nature**. Il doit être consulté dans le cadre de projets d'aménagement du territoire :

- Document d'urbanisme ;
- Création d'espaces protégés.

Pour en savoir plus sur les ZNIEFF de la Vienne, vous pouvez consulter

[le site du Muséum national d'Histoire naturelle \(https://www.mnhn.fr/fr\)](https://www.mnhn.fr/fr)

et sa page sur

[l'Inventaire national du patrimoine naturel \(https://inpn.mnhn.fr/collTerr/departement/86/tab/znieff\)](https://inpn.mnhn.fr/collTerr/departement/86/tab/znieff)

* Espèces patrimoniales :

C'est une notion subjective qui comprend les espèces protégées, menacées, rares, ou ayant un intérêt scientifique ou symbolique. Ce sont des espèces que les scientifiques et les conservateurs estiment importantes, pour des raisons écologiques, scientifiques ou culturelles.

Vous pouvez consulter la liste des espèces recensées dans la Vienne sur le site de l'

[Inventaire National du Patrimoine Naturel](#)

[\(https://inpn.mnhn.fr/collTerr/departement/86/tab/especes\)](https://inpn.mnhn.fr/collTerr/departement/86/tab/especes)

GRAND POITIERS

84, rue des Carmélites

86 000 Poitiers

Tel : 05 49 52 35 35

HORAIRES :

Du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30

Pendant les vacances scolaires :

Ouverture de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 du lundi au vendredi